



## Déclaration unitaire CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF

### Guerre contre le coronavirus ou guerre contre les droits des salariés ?

La situation inédite de crise sanitaire que nous traversons en France et dans le monde appelle l'amplification de l'ensemble des mesures de prévention, afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé de l'ensemble du monde du travail et de la population. Les dispositions à prendre sont de trois ordres : permettre un véritable confinement avec l'arrêt de toutes les activités non essentielles, garantir l'accueil des patients et le respect du droit du travail, protéger les personnes les plus vulnérables.

**Alors que la situation sanitaire nécessite que soient mis en œuvre tous les moyens pour soigner et protéger la population, le gouvernement vient de prendre plusieurs ordonnances à la suite de la loi instituant l'état d'urgence sanitaire ! Ces dispositifs remettent en cause le code du travail et restreignent les libertés fondamentales.**

Les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF rappellent que c'est à l'occasion d'un conseil des ministres extraordinaire consacré au coronavirus le samedi 29 février 2020 qu'a été prise la décision urgente... d'employer l'article 49-3 pour imposer sans débat à l'Assemblée nationale le projet de système unique de retraite par points rejeté depuis des mois par la majorité de la population.

**La loi sur l'état d'urgence sanitaire, c'est le 49-3 permanent et les ordonnances du 25 mars 2020 qui remettent en cause le Code du Travail le prouvent !**

Durée du travail pouvant être portée à 48 heures en moyenne et jusqu'à 60 heures sur une semaine isolée, possibilité de supprimer le dimanche comme jour de repos hebdomadaire et d'abaisser le repos quotidien à 9 heures au lieu de 11... Possibilité pour les employeurs d'imposer à leur guise et de manière unilatérale une toujours plus grande disponibilité des salariés... Possibilité (après accord d'entreprise ou de branche) de modifier les règles en matière de congés payés... Et toutes ces remises en cause peuvent avoir effet jusqu'au... 31 décembre 2020 !

**Pour les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF, l'urgence n'est pas de démanteler le code du travail**, ni de maintenir les dividendes du capital en France et ailleurs, **l'urgence est de protéger les salariés**. Pour freiner la pandémie, le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population, les autres productions doivent être stoppées sans délai. Nos organisations syndicales demandent que la liste des activités "essentielles" soit clairement établie.

Le Code du Travail, un des piliers fondateurs et modernes de notre modèle social, a été gagné grâce aux luttes des salariés et instauré pour les protéger et préserver leur santé et leur sécurité. Aujourd'hui au nom de l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement, en s'attaquant au Code du Travail et aux règles en matière de temps de travail, de repos et de congés, remet en cause les conditions de travail et de vie des salariés de ce pays et cela dans la pire des situations !

La situation est inédite mais pour autant les discours culpabilisant une « population irresponsable » n'ont pas de fondement : leur seul effet est de cacher une communication du gouvernement pour le moins confuse et contradictoire. A ce titre, plusieurs ministres peuvent concourir à la palme du ridicule.

Pourtant c'est bien ce gouvernement qui a poursuivi et aggravé le démantèlement des hôpitaux et refuse de rétablir les lits et les postes supprimés. Un dispositif sanitaire d'urgence doit être mis en place pour accueillir tous les patients. Les luttes menées depuis des mois par les personnels et les médecins des urgences de l'hôpital public, des établissements de soins et de santé, des EHPAD, ont mis en évidence la dégradation des moyens humains et financiers de notre système de santé et de son organisation en territoire. Elles sont restées sans réponse. L'hôpital public n'est plus en mesure d'assurer ses missions malgré l'exemplarité du dévouement des personnels de santé. Sans la mobilisation de l'ensemble du réseau de santé public et privé, sans soutien aux soignants, ce sont des vies qui seront sacrifiées. Chaque établissement de santé, public, privé, lucratif ou non doit donc s'inscrire dans le dispositif sanitaire d'urgence, et être réquisitionné autant que nécessaire. Car sans soin, il n'y a pas d'humanité.

C'est ce gouvernement qui, aujourd'hui, affirme qu'il y a « des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » et qui, dans le même temps, mène en permanence une politique de destruction des services publics, de leur privatisation et le dénigrement permanent des fonctionnaires et des salariés des entreprises publiques...

C'est ce gouvernement qui, dans cette crise sanitaire qu'il appelle une guerre, envoie au casse-pipe les plus précaires - surtout les femmes quand on sait qu'elles représentent 80 % des caissières, 87 % des personnels dans les EHPAD, 89 % chez les infirmières pour ne citer qu'elles - sans protection, sans possibilité d'éloignement suffisant dans bon nombre d'entreprises.

C'est ce gouvernement qui est incapable de fournir les équipements de protection individuelle aux personnels hospitaliers, à ceux des EHPAD et des établissements médico-sociaux, à tous ceux et celles qui sont obligés de travailler au contact du public (les enseignants qui accueillent les enfants des soignants, les policiers, les agents de la pénitencière, les pompiers, les personnels du commerce et de la grande distribution, les salariés du secteur du nettoyage et de la sécurité, les salariés de l'aide à la personne, les assistantes maternelles, les salariés du transport, les salariés des officines et des cabinets médicaux....)...

C'est ce gouvernement qui, par sa politique de baisse continue des dépenses de santé, se trouve aujourd'hui incapable de mettre en place le dépistage systématique...

C'est ce gouvernement qui, dans la continuité de ses prédécesseurs, a provoqué une situation que le monde de la recherche dénonce unanimement... La recherche fondamentale en France est aujourd'hui à l'abandon.

Le gouvernement est capable d'annoncer des milliards pour les entreprises et le CAC 40, d'ajuster le discours sur les recommandations médicales aux besoins des contraintes économiques et de prendre des mesures contre les droits des travailleurs et des travailleuses... mais il est incapable de répondre aux demandes de tous ceux qui sont en première ligne contre l'épidémie ! La période que nous vivons illustre de manière magistrale la nécessité de donner une priorité à la protection sociale de haut niveau pour l'ensemble de la population en commençant par l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage et l'abandon du projet de casse des retraites.

Par ailleurs, les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF attirent l'attention sur le fait que les mesures d'isolement accentuent néanmoins les inégalités sociales et économiques. Aussi, afin d'exercer toute la vigilance nécessaire, des mesures adaptées doivent être mises en place rapidement pour assurer l'écoute et l'assistance des publics les plus fragilisés. Attentifs au sort des plus démunis, les organisations syndicales se préoccupent également de la situation des personnes sans domicile fixe. Il semble prioritaire de trouver des solutions humaines et garantes de leur dignité afin de protéger au mieux leur santé.

**Dans ces circonstances, les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF rappellent l'urgence des revendications, à commencer par celle sur laquelle elles sont mobilisées depuis plusieurs semaines : le retrait pur et simple du projet de système unique de retraite par points (et non pas son report ou sa suspension). Elles revendiquent l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.**

**CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF exigent :**

- **Le retrait de toutes les dérogations du Code du Travail prévues dans la loi Etat d'Urgence Sanitaire** en matière de durée du travail, de repos hebdomadaires ou dominicaux, de prises de congés ou de RTT imposées, de CET...
- **L'indemnisation à 100% pour les salariés du chômage partiel**
- **Rétablissement de tous les postes supprimés et création des postes nécessaires** dans toutes les catégories dans les établissements hospitaliers, les EHPAD et les établissements médico-sociaux ; La réouverture de tous les lits et services supprimés
- **L'interdiction de tous les licenciements et la suspension de toutes les procédures en cours** pendant la crise sanitaire, car la défense élémentaire des salariés concernés ne peut pas être correctement exercée ; l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction publique
- L'assurance que toutes les dispositions soient prises, pour protéger et sécuriser les droits, les contrats de travail, les revenus et la santé des salariés des TPE, saisonniers, frontaliers, des plateformes, précaires, intérimaires, privé.es d'emplois, coursiers...
- **La mise à disposition des équipements de protection individuelle** nécessaires pour tous les salariés devant travailler
- **La mise en place du dépistage systématique**
- La reconnaissance en accident de travail et en maladie professionnelle des salariés, ayant été contaminés par le COVID-19 dans le cadre de leur activité.
- **Le respect du droit de retrait sans aucune sanction ou répression** à l'égard des salariés qui l'auront utilisé
- **La réquisition par l'Etat de toutes les entreprises dont la production servira utilement à la lutte contre la pandémie** et son endiguement. C'est le cas de LUXFER à Gerzat, la seule usine d'Europe à produire des bouteilles d'oxygène médical. C'est le cas de FAMAR Lyon, l'unique usine enregistrée pour livrer le marché français en NIVAQUINE (Chloroquine) et c'est le cas de nombreuses autres entreprises à recenser tout particulièrement s'agissant du matériel basique de protection : gel, masques, blouses, tests de dépistage...
- L'assurance de l'exercice du droit syndical, de la démocratie sociale sur les lieux de travail, sur les territoires, en octroyant tous les moyens nécessaires aux CSE pour fonctionner, aux IRP, aux mandatés, aux responsables syndicaux, aux conseillers du salarié pour remplir leur mandat auprès des salariés malgré les dispositions de restreignant la circulation.
- Un salaire digne pour les étudiants réquisitionnés

**Dans cette période difficile, les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF ne s'inscrivent dans aucun pacte avec le gouvernement.** Elles restent aux côtés des salariés et de toutes les structures syndicales qui interviennent dans des conditions très difficiles pour faire respecter le droit du travail, pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs pour défendre les revendications.

**CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF soutiennent l'action des salariés partout où ils exercent leur droit de retrait ou décident de se mettre en grève pour défendre leurs droits.**

Une pandémie du format de celle d'aujourd'hui est le test fatal pour toute la logique du néolibéralisme. Aucune leçon sociale n'a été tirée de la crise économique de 2008. La crise qui aujourd'hui nous empêche de vivre ne peut une nouvelle fois être payée par les plus vulnérables. Tout en respectant le plus strictement possible les mesures de confinement, il est important à présent de déployer des solidarités locales avec les plus touchés, d'empêcher la tentation de ce gouvernement d'imposer des mesures de régression sociale, de se préparer à la mobilisation générale pour imposer un autre avenir que celui d'un néolibéralisme confiné. Car, si rien ne pourra être comme avant, cet "après" commence dès maintenant. Il impose le respect et les moyens de la démocratie au travail et dans la cité, le respect et la garantie des droits et libertés, de l'exercice du droit syndical pour chaque salarié, pour nos organisations syndicales, pour les institutions représentatives du personnel et leurs représentants, une démocratie qui devra s'incarner en garantissant à tous, les trois piliers fondateurs et modernes de notre modèle social, que sont le service public, la Sécurité Sociale et le droit du travail.

**CGT, FO, Solidaires, FSU et UNEF restent totalement mobilisées en particulier sur les revendications pour lesquelles elles agissent unitairement depuis plusieurs semaines.**